

Avis de constitution

SOCIETE « NOGO CAR » en abrégé « NC »

Siège Abidjan, Cocody Angré 8ème Tranche,
Carrefour Michèle Yakice, Lot 08, Ilot 02, Lot 08, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 30 avril 2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 30 avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOGO CAR » en abrégé « NC »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

- L'Achat et Vente de véhicules,
- La Location de véhicules ;
- Création et Gestion d'un Parc Automobile ;
- Les taxis ;
- Le transport de marchandises ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré 8ème Tranche,

Carrefour Michèle Yakice, Lot 08, Ilot 02, Lot 08, Ilot 02

Dirigeant(s) Mme DOSSO ADJA NOGOBALA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04062 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24830/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

